communiqué de presse

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, a listé devant la presse, les mesures du pompeusement nommé « plan carrières dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche ».

Elle ne rencontrera les organisations syndicales des personnels que le 23, montrant ainsi en quelle véritable estime elle les tient.

Le détail des préconisations en est aussi l'indice, tant il est vrai qu'elles sont construites sur des contournements de vrais problèmes.

Ainsi en est-il des aspirations à la reconstruction des grilles de traitements pour la reconnaissance du rôle de chacun et des fonctions réellement exercées.

Les seules revalorisations salariales qui sont envisagées concernent les Maîtres de Conférences et une poignée de fonctionnaires de haut niveau, les secrétaires généraux, les directeurs de CROUS et les agents comptables. Rien pour les autres personnels qui sont pourtant les plus modestes !

Ainsi en est-il de l'insistance à invoquer l'excellence et le mérite individuels pour « libéraliser » la politique indemnitaire des établissements.

En effet, pour augmenter les primes, en créer d'autres et permettre de les moduler à l'envi, Valérie Pécresse trouve des crédits qu'elle n'a pas consacrés aux salaires ni à l'emploi, puisque les 900 suppressions de postes restent programmées.

Ce ne sont pas les quelques perspectives positives ouvertes pour les Doctorants, les jeunes Maîtres de Conférences et Professeurs qui convaincront l'ensemble des personnels que ce plan carrières répond à leurs attentes et assure une amélioration de la qualité du service public.

La FERC Sup-CGT appelle donc tous les personnels à se mobiliser pour exiger de véritables négociations sur leurs revendications.

Voilà qui constituerait une véritable politique de résultats !

Montreuil, le 22 octobre 2008

FERC-SUP CGT - Case 544 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01.48.18.82.68 - Fax : 01.49.88.07.43
Adresse électronique : ferc-sup@ferc.cgt.fr Site internet : www.ferc-sup.cgt.fr